

Procès verbal de l'Assemblée Générale
Jeudi 8 mars 2018 au CEI Mansle (16)

Liste des participants :

| | |
|---|--|
| <p>ASCE 16 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frédéric Edely, Président URASCE - Alain Morisson, président - Françoise Roy, secrétaire - Michelle Secher, correspondante Actifs Libérés - Nathalie Pinset, trésorière adjointe - Sylvie Véron, vice-présidente - Marie-Hélène Grzeskiewiez, membre - Cécile Barreiro, secrétaire URASCE | <p>ASCET 79 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrice Sureaud, Président - Virginie Perez, membre |
| <p>ASCEET 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jacky Mousset, Président, Vice-président URASCE - Joël Chapron, membre | <p>ASCE 86 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mickaël Courrèges, Président |
| <p>ASCET 23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maryline Lavaud, présidente - Daniel Malleret, trésorier URASCE | <p>ASCEE 87 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Myriam Sappey, Présidente |

Absents excusés : Néant

- o O o -

ACTIVITES 2018 :

Après avoir voté les nouveaux statuts, nous passons à l'assemblée générale ordinaire avec le programme d'activité 2018 et les Foulées Orange dont le maintien comme activité régionale n'avait pas été voté lors de la réunion du 28 novembre dernier.

La question était : « Maintenons-nous les foulées Orange dans les activités 2018 de l'URASCE et un budget lui est-il alloué ? »

Maryline Lavaud, présidente de l'ASCET 23 et organisatrice de cette activité, rappelle le caractère historique de cette activité, 20 ans et le soutien de la fédération avec une diffusion sur le site national.

Mickaël Courrèges et Alain Morisson s'expriment sur le caractère « local » de cette activité ou aucun adhérent de la région ne participe.

Après avoir entendu les observations, la proposition est soumise au vote :

| pour | contre | abstention |
|------|--------|------------|
| 4 | 2 | 0 |

Les foulées Orange sont maintenues au calendrier des activités 2018.

Puis nous reprenons l'ordre du jour de l'assemblée générale :

RAPPORT MORAL par Frédéric EDELY, président

(voir document en annexe 1)

Lecture de rapport moral dans lequel il fait part de l'arrêt de Daniel Malleret à la trésorerie et du non renouvellement de Fabrice Sureaud de la présidence de l'ASCET 79.

Il remercie tous les membres des comités et présidents pour leur investissement associatifs.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017 par Jacky MOUSSET, vice-président

(voir document en annexe 2)

LECTURE DU RAPPORT FINANCIER 2017 par Daniel MALLERET, trésorier,

(Voir document en annexe 3)

une remarque :

« Solde déplacement 2016 » (report de l'argent versé par les ASCE pour financer les frais de déplacements de Joël Chapron, président et retraité dont les frais n'étaient pas pris en charge par la fédération et son ASCE) à remplacer par « reliquat participations des ASCE pour frais de déplacement.

VERIFICATEUR AUX COMPTES par Marie-Hélène GRZESKIEWIECZ

Il est procédé à la lecture de l'attestation et la vérificatrice donne quitus au trésorier, Daniel Malleret pour l'exercice 2017.

Le bilan financier 2017 est soumis aux votes :

| pour | contre | abstention |
|------|--------|------------|
| 6 | 0 | 0 |

Le bilan financier 2017 est approuvé.

ACTIVITE NATIONALE :

La FNASCE vient de communiquer aux ASCE le dossier de présentation d'une nouvelle activité :

Un rallye national Culturel, organisé par l'ASCE 24 (Dordogne) à l'occasion des journées du Patrimoine mi-septembre. A la lecture du dossier de présentation, plusieurs questions sont posées.

Myriam SAPPEY, Présidente ASCE 87 propose de relever nos interrogations et de les transmettre à la fédération. Concernant cette activité, la région propose d'organiser et regrouper les personnes intéressées par cette sortie. Après réflexion, cette proposition n'est pas retenue. A chaque ASCE de gérer en interne sa participation (inscription, tarifs, déplacement).

PARTICIPATION FINANCIERE REGIONALE

Afin de financer les activités régionales, l'URASCE sollicite une participation par ASCE.

Elle serait payée au début de l'année 2019. Cette proposition de participation est soumise au vote pour 0,50 centimes/adhérent :

| | pour | contre | abstention | Adhérents 2017 |
|-----------|------|--------|------------|----------------|
| ASCE 16 | X | | | 130 |
| ASCEET 17 | X | | | 650 |
| ASCET 23 | X | | | 180 |
| ASCET 79 | X | | | 170 |
| ASCE 86 | | X | | 218 |
| ASCE 87 | X | | | 270 |

La proposition est acceptée.

ELECTION DU BUREAU :

Du fait de la démission de Daniel MALLERET, le poste de trésorier est à pourvoir pour un an. Myriam SAPPEY est candidate. Elle prévient qu'elle est en attente d'une mutation d'ici la fin de l'année, peut-être hors région.

Sa candidature est soumise au vote :

| pour | contre | abstention |
|------|--------|------------|
| 4 | 0 | 2 |

Myriam Sappey est élue comme trésorière de l'URASCE LPC.

Les documents nécessaires au transfert de la banque (de la Creuse vers la Haute-Vienne) compte-rendu et attestation des élections, et signatures seront envoyés dès que possible.

VOTE DU BUDGET 2018 :

(tableau joint en annexe 4)

Le projet de budget est soumis au vote :

| pour | contre | abstention | blanc |
|------|--------|------------|-------|
| 3 | 1 | 1 | 1 |

Le projet de budget 2018 est adopté.

L'assemblée générale est levée à 11 h 30.

Puis, nous abordons la réunion du comité de l'URASCE avec un ordre du jour chargé :

APPROBATION DES COMPTES RENDUS :

- Compte-rendu du 26 septembre : OK mais remarque de Maryline sur la candidature d'Eric Jacquemain au CLAS DIRCO.
- Compte-rendu du 28 novembre : OK, mais voir corrections orthographe

SEMINAIRE PRESIDENTS ET VICE PRESIDENT URASCE :

Alénya (66) a accueilli ce séminaire du 14 au 16 février 2018. Frédéric et Jacky étaient présents.

Lecture des grandes lignes abordées au cours de ces journées :

- Service des affaires immobilières à la DRH : proposition d'établir 2 conventions (dont plusieurs avancées positives) : l'une générale, l'autre de mise à disposition. Des modifications ont été demandées par la FNASCE. Les conventions devraient être présentées au congrès 2018 mais à ce jour pas de nouvelles. Problème pour l'envoi du dossier n° 2 avant le congrès.

- Conventions : Demande sera faite aux ASCE pour savoir s'il y a des problèmes de signature des conventions locales au titre de la dernière convention pluri-annuelle. Frédéric transmettra nos réponses à Eric.

| | Observations : |
|-----------|--|
| ASCE 16 | RAS |
| ASCEET 17 | RAS |
| ASCET 23 | RAS |
| ASCET 79 | RAS |
| ASCE 86 | Convention par administration, soit 5 conventions avec rédaction différente. |
| ASCE 87 | Difficultés pour harmoniser la convention avec la DREAL. Anticiper pour 2019 Myriam envoi un questionnaire à LPC |

La DREAL convoque les CLAS et les présidents ASCE 86, 87, et 33.

Subventions 2018 :

Suite à la réunion avec le DRH pour établir le montant de la subvention 2018, le bilan 2017 a été présenté ainsi que le projet 2018. Le montant de la subvention de 700 000 € est inchangée et une aide de 10 000 € pour les 50 de la FNASCE ainsi qu'une aide pour l'AMO Oscar et Angela.

Assistance Juridique :

Un contrat pour assistance juridique à bon de commande a été établi. Possibilité d'y recourir en passant par la FNASCE (Joelle, Marie-François et Odile).

Partenariat GMF :

Renouvelé suite au marché : retour financier de 50 € pour les ASCE primo-adhérent.

Candidatures au CDF :

4 sortants non renouvelés et 4 nouveaux candidats.

Culture en Fête 2018 :

Suite décision fédérale, l'édition 2018 de la Culture en Fête est annulée compte tenu des difficultés rencontrées par le mouvement au niveau budgétaire et des priorités nécessaires sur les dépenses dans le domaine de l'entraide (Oscar et Angela).

Si des achats ou acomptes ont été versés et ne sont pas récupérables, il faut fournir la facture et la preuve du non-remboursement des frais à la FNASCE qui prendra à sa charge les conséquences de cette décision.

L'édition est reportée en 2020, mais peut-être sous une autre forme. L'URASCE demande que le thème de cette année, « Le Cinéma » soit conservé. Cécile Barreiro, référente pour l'organisation de cette manifestation adresse ses remerciements à tous et toutes pour leur investissement et d'avoir réussi à mobiliser leurs adhérents à l'organisation de cette fête.

Musée du patrimoine Espace Mémoire :

Augmentation du nombre de visite en 2017.

Possibilité de monter des sorties ASCE avec aide du CDF et vidéo explicative disponible sur le site internet.

Une demande sera envoyée auprès des ASCE pour connaître le nombre d'exemplaire de tracts souhaités dans les ASCE.

Certains matériels du musée seront exposés dans le cadre du salon mondial de l'automobile du 4 au 14 octobre 2018 Paris - Porte de Versailles. Des négociations pour avoir un emplacement vitrine pour faire la pub sur le musée pendant ce salon.

Préparation d'une expo en 2019 sur le canal de Suez et la participation des ingénieurs des ponts et chaussées.

Entraide :

Résultat de la commission sur les séjours gratuits, penser à transmettre les réponses (acceptation ou refus) pour, en cas de refus, permettre aux familles en attente de recevoir une proposition.

Affaires immobilières :

- CPAI prévue le 16 et 17 mai, transmettre rapidement des dossiers de demandes de travaux.

- Proposition d'étendre le fond de solidarité aux ASCE qui ont déjà une UA Etat pour l'acquisition d'une UA pérenne. Vote proposé au prochain congrès.

- Travail de mise à jour du guide de gestion des UA.

Statuts : Prévoir d'envoyer les statuts en amont de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Congrès 2020 : Proposition de la région Bourgogne-Franche-Comté (Pascale Salet) pour son organisation

Questions/réponses :

| | |
|--|---|
| - Une convention entre le CLAS et l'ASCE est-elle possible pour permettre à l'ASCE de servir de « compte en banque » pour les arbres de Noël du CLAS ? | L'ASCE peut inclure cette possibilité dans sa convention avec l'administration mais en aucun cas une convention doit être signée entre le CLAS et l'ASCE. Info complémentaire : l'ASCE a le droit de vote dans les réunions de CLAS (voir arrêté). |
| - Ou en est le projet d'achat immobilier à Paris ? | Ce projet a été mis en suspens et n'est plus étudié à l'heure actuelle compte-tenu des restrictions budgétaires nécessaires. |
| - Participation des PU /VPU au congrès en plus des participants des élus des ASCE ? | La FNASCE peut prendre en charge les frais d'inscriptions (base chambre double) à condition de ne pas être président d'ASCE. Pour cela, il faut fournir la fiche d'inscription, l'attestation de présence et la preuve du titre de PU et également ne pas être remboursé par l'administration. Fournir OM sans frais. |
| - Quelle possibilité d'inclure les petits-enfants dans les ayant-droits ? | Si particularité explicitée et argumentée, en faire la demande à FPC pour statuer sur la possibilité de les inclure. Exemple du 08 qui a expliqué ce besoin parce qu'ils le faisaient avant, que c'était entré dans les mœurs, qu'ils ont des propositions d'activités particulières pour les petits-enfants et que la tranche d'âge est ciblée (0 à 13 ans), ils ont eu l'autorisation, à condition que ces petits-enfants ne participent qu'aux seules activités de l'ASCE en question. |

CONGRES MARSEILLE : 50 ans

3 ateliers sont programmés :

1 : Ouverture aide aux ASCE ;

2 : Communication des ASCE ;

3 : Comment dynamiser notre mouvement national ;

Tous les congressistes participeront aux ateliers. C'est l'équipe qui pilote l'atelier qui se déplace.

Cadeaux aux organisateurs (valeur total 35 €)

| | | | |
|---------------|--------------|--------------|---------------------|
| - ASCE 16 : | Pineau blanc | - ASCET 79 : | Ne vient pas |
| - ASCEET 17 : | Pineau rouge | - ASCE 86 : | macarons |
| - ASCET 23 : | ? | - ASCE 87 : | Assiette porcelaine |

Soirée des régions :

Sans dépasser le budget 2017, augmenter si possible la diversité des produits :

| | | | |
|---------------|------------------------|--------------|------------------------------|
| - ASCE 16 : | Grillons et cornuelles | - ASCET 79 : | Ne vient pas |
| - ASCEET 17 : | Cognac-schweppes | - ASCE 86 : | broyé du Poitou, tourteau |
| - ASCET 23 : | Creusois | - ASCE 87 : | Patés |

Commander le pain nécessaire à la soirée des régions auprès des organisateurs.

Penser à la décoration du stand, nappes, affiches, vaisselle, et un kakemono pour l'URASCE apporté par l'ASCE 87.

ASSEMBLEES GENERALES : A venir, les dates des AG

| | | | |
|-----------|----------|----------|----------|
| ASCE 16 | 16/03/18 | ASCET 79 | 30/03/18 |
| ASCEET 17 | 26/04/18 | ASCE 86 | 02/03/18 |
| ASCET 23 | 27/03/18 | ASCE 87 | |

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du comité se termine à 13 h 30.

La prochaine réunion régionale est programmée le **mardi 19 juin 2018**.

Nous serons accueillis par l'ASCE 17.

Merci de noter que l'ordre du jour portera essentiellement sur le règlement intérieur et les activités.

A Angoulême, le 08/03/18

Le président de l'URASCE LPC ,

Frédéric EDELY



La secrétaire de l'URASCE LPC

Cécile BARREIRO



